

LE PROGRAMME PROGRESSISTE DE L'ÉNERGIE : C'EST QUOI ?

Le problème du climat est central et une solution pour financer une « bonne » transition énergétique est d'agir sur la fiscalité pour la rendre environnementale, sociale, et redistributrice de richesses. *Options* présente une synthèse du PPE électricité et gaz mis en débat par la FNME CGT. Il propose une autre croissance qui réduirait les inégalités et aboutirait, à terme, à une nationalisation du secteur.



Objectif : indépendance énergétique, sécurité d'approvisionnement, lutte contre l'exclusion et le réchauffement climatique, responsabilité sociale.

LE SERVICE PUBLIC PILIER DU PPE

Le SP est l'outil qui fait prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers. Il doit échapper à la logique du marché et du profit.

Un service public (SP) est une activité exercée directement ou sous contrôle de l'autorité publique (État, collectivité territoriale...), dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général. Ses qualités : égalité d'accès, continuité de fourniture, sécurité d'approvisionnement, capacité d'adaptation, indépendance vis-à-vis d'intérêts privés et de la géopolitique, protection de l'environnement...

Electricité et gaz pour lutter contre le réchauffement

Substituer des usages carbonés par des usages bas carbone, sortir des dogmes de la concurrence libre et non faussée, faire coopérer les filières énergétiques plutôt que de les éclater et de les financiariser : c'est ainsi qu'on maîtrisera la transition énergétique avec tout le potentiel de la complémentarité des filières. Car électricité et gaz (énergie fossile la moins émettrice de gaz à effets de serre) sont des biens de première nécessité.

Engie a désoptimisé la filière gaz, pour gaver ses actionnaires au détriment des usagers (GrDF verse 1 Md € de dividendes sur 4 de chiffre d'affaires).

Dans l'électricité, c'est dans le cadre d'une entreprise nationalisée, par l'intégration et des optimisations toujours plus fortes entre production, gestion des réseaux et consommation, que la France se retrouve dans une situation favorable, mais en danger d'éclatement, de régionalisation/métropolisation, avec les lois de transition énergétique et PACTE.

Quelques pistes concrètes : transports collectifs, véhicules électriques ou au gaz, hydrogène (décarboné, moteurs), biogaz, transformation du CO₂ en méthane de synthèse, gaz « vert », stockages massifs... Toutes les technologies doivent être mobilisées, pour l'offre (mix énergétique bas carbone), comme pour la demande par l'efficacité énergétique (particuliers et industriels) : bâtiments à basse consommation, process optimisés... Toute la recherche et développement (R&D) sur

Électricité et gaz : biens de première nécessité

l'énergie doit être accrue, en particulier sur la séquestration et la transformation du CO₂, la génération IV pour réduire les déchets nucléaires et bénéficier de combustible pour plusieurs siècles...

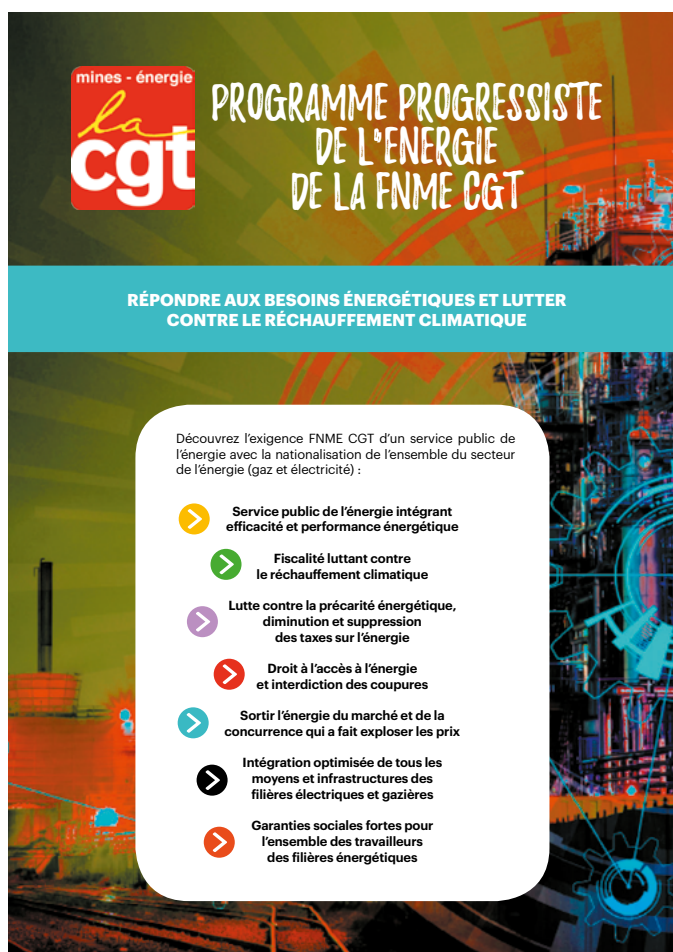
Cela implique des investissements, sous maîtrise publique, dans les différentes filières de production et les infrastructures, de l'amont à l'aval : production, transport, distribution d'énergie, R&D, études et conceptions, services énergétiques sans oublier le démantèlement. Des investissements fondés sur l'intérêt général, la sécurité d'approvisionnement et de desserte, pour atteindre, à moindre coût, les objectifs de réduction des émissions de CO₂. Le PPE s'appuie sur la filière nucléaire : elle est centrale car bas carbone. Il s'oppose à la libéralisation comme à toute mise en concurrence, à commencer par les concessions hydroélectriques. Car, pour éviter tout black-out, il est indispensable d'avoir suffisamment d'énergies pilotables aux cotés des énergies renouvelables intermittentes. La FNME exige donc un moratoire sur la fermeture des centrales au charbon et Cycles Combiné Gaz.

Fin du marché et droit à l'énergie avec les TRV

Pour que l'intérêt écologique prime sur le profit financier, il faut mettre fin au marché, créer une nouvelle fiscalité pour réduire les inégalités et financer la transition énergétique, en garantissant la péréquation tarifaire sur tout le territoire, sans disparité de traitement, au travers des tarifs régulés de vente (TRV) électricité et gaz.

Si par le passé le TRV électricité était basé sur les coûts comptables d'EDF, aujourd'hui il est pour partie indexé sur les prix de marché en « empilant » des coûts : fourniture d'énergie (prix spéculatif) + Transport + Taxes. Il faut refaire de la tarification de l'énergie un instru-

**A terme, supprimer
toutes les taxes,
tous les marchés**



ment de réponse aux besoins et au développement des filières énergétiques.

Une tarification sociale pourrait consister en la gratuité des premiers kWh consommés, puis un coût qui soit juste, basé sur les coûts réels, sans coupures ni baisses de puissance pour impayés. La fiscalité doit être plus solidaire, plus juste et plus efficace. Passer à une TVA à 5,5% représenterait une économie d'environ 100 €/an/usager. La taxe CO₂ ne fait qu'internaliser, par le pollueur, le coût de ses choix d'investissements, indépendamment des conséquences réelles sur le climat (cela n'empêche en rien la pollution mais crée un marché de la pollution). La conséquence est un prix inadmissible payé par l'utilisateur (la taxe carbone de 0,143€/litre de carburant a rapporté 9,2 Md € en 2019).

A terme, il faudrait supprimer toutes les taxes, mettre fin à tous les marchés (élec, gaz, capacités, effacements...) et

Ré-internaliser les emplois sous un même statut

passer à des impôts (particuliers, entreprises, sans évasion fiscale ni niche) pour financer des solidarités et des investissements dans la transition énergétique : cela diminuerait la précarité énergétique.

Des emplois durables dans des EPIC

Le PPE réaffirme la proximité par la ré-ouverture d'agences d'accueil, de centres techniques d'exploitation : ils participent à l'aménagement du territoire avec des emplois locaux, de qualité. Ces emplois sont à ré-internaliser sous un même statut : celui de l'énergéticien, composé des meilleurs acquis, le statut des IEG en étant la base minimale. Pour ne plus verser de dividendes, investir plus et mieux, il faut revenir à des EPIC pour les entreprises de l'électricité et du gaz : Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial, EDF en assurant le pilotage et la mise en oeuvre pour la filière électrique complète, avec une ingénierie et une R&D intégrées, de la conception au démantèlement en passant par la construction et l'exploitation.

Mais la filière gaz, complètement éclatée, est à reconstruire dans un nouvel EPIC nationalisé : aujourd'hui seules les activités régulées de réseaux et de stockages restent dans

Revenir à des EPIC pour les entreprises de l'électricité et du gaz

une organisation proche du service public. Cet EPIC irait de l'approvisionnement/production (biogaz)/extraction, aux services énergétiques en passant par les réseaux, les stockages et la relation avec les usagers.

C'est en étant indépendants vis-à-vis des fournisseurs, que ces EPIC resteront efficaces, tout en gardant d'étroites collaborations avec le tissu industriel français pour créer des filières industrielles performantes : c'est la logique de filière qui répond au mieux aux besoins.

Ces deux EPIC s'appuieront sur la gestion des données pour améliorer les processus d'exploitation, l'efficacité et la performance énergétique, et cette activité pourrait d'ailleurs faire l'objet d'un nouveau service commun aux EPIC de l'énergie, au service des usagers, entreprises et collectivités locales, pour le conseil, l'expertise, l'accompagnement, la mise en oeuvre des politiques d'État, la gestion des subventions, la qualification des intervenants, le contrôle.

Des PPE plus détaillés (élec et gaz) détaillent toutes ces propositions qui sont à discuter. L'objectif est de les mettre en oeuvre, sous pilotage et contrôle de la Nation, avec, à terme, l'ensemble du secteur qui soit nationalisé.

RENCONTRE AVEC KARINE GRANGER PROTAGONISTE DU PPE

Karine est depuis décembre 2019, administratrice salariée d'EDF. Elle siège aussi au conseil supérieur de l'énergie en tant que suppléante ainsi qu'au Conseil Economique Social Environnement et Régional d'Auvergne Rhône Alpes. Elle fait aussi partie du collectif industrie au niveau confédéral.



La sauvegarde du service public en ligne directrice

Options : Quel est ton parcours professionnel ?

J'ai débuté comme technicienne à l'ingénierie thermique sur des projets de construction d'aménagements pour finir directrice générale à EDF Cameroun pendant plus de 4 ans. Comme beaucoup de collègues, à mon retour en France, il ne m'a pas été proposé de postes correspondant à mes compétences. J'ai donc choisi de basculer vers un engagement syndical. La prise de mes mandats a été concomitante à l'arrivée du projet Hercule.

Peux-tu nous expliquer la genèse du programme PPE ?

Les enjeux d'une transition énergétique pour tous et la transformation de l'entreprise ont été les précurseurs du PPE, avec comme ligne directrice la sauvegarde du service public. Il nous a semblé important d'être force de proposition pour contrer Hercule qui est un basculement encore plus fort vers les logiques de marché. Avec Laurent Héré-

dia, en charge de la politique revendicative fédérale, nous avons constitué un groupe de travail pour faire émerger un projet citoyen : c'est ainsi que nous avons tracé les contours du PPE. A la fédération FNME (FD), nous devions avoir une posture claire sur les questions d'actualités : le nucléaire, la transition énergétique, les besoins des usagers...

Pourquoi l'avoir appelé PPE ?

C'est un pied de nez au Programme Pluriannuel de l'Energie proposé par l'état. Au départ c'était un jeu de mots puis ce nom est resté. D'ailleurs, pour nous, il n'y a qu'un seul PPE !

Comment cela s'est-il organisé au niveau Fédéral ?

Tout écrit doit s'inscrire dans les décisions du congrès fédéral et le dernier prévoyait la création d'un pôle public de l'énergie. Le PPE est une étape intermédiaire, car le retour à l'EPIC n'est pas suffisant en soi. A terme la FNME CGT vise le pôle public de l'énergie, c'est-à-dire la nationalisation des secteurs gaz et électricité.

Quels sont les contributeurs de ce programme ?

Le premier Groupe de Travail (GT) avait des représentants de toutes les filières à l'exception du gaz. Notre objectif a été de rédiger le programme généraliste que nous avons ensuite étendu au gaz. En 2020 nous avons mis en place un GT électricité pour aboutir à un livret spécifique Elec qui est publié. La rédaction du livret Gaz est prévue un peu plus tard.

Comment est structuré ce programme ?

Il y a nécessité de partir des besoins des citoyens et de prendre en compte les préoccupations des salariés. Nous avons rédigé dans un premier temps un livret très simple,

La CGT est capable
de proposer une
alternative : un autre
monde est possible

pour sensibiliser sur les enjeux d'un secteur qui se dirige vers une libéralisation de moins en moins régulée. Puis un livret généraliste Gaz/Électricité, une vidéo, et une présentation Power Point ont complété le matériel mis à disposition. Viendront ensuite 2 livrets spécifiques : Électricité et gaz qui seront plus précis et complétés de fiches thématiques détaillant les positions fédérales, comme par exemple : le mix énergétique, la tarification, la fiscalité... pour une meilleure compréhension. Toutes les positions sont discutées et débattues en interne du collectif Avenir Industriel Mines Énergie (AIME) constitué d'experts de toute la FD. Certaines fiches ne nécessitent d'ailleurs aucun débat, alors que d'autres donnent lieu à des réflexions complexes. L'ensemble de ce qui est produit passe au Comité Exécutif Fédéral (CEF*) pour validation.

Comment les syndicats peuvent-ils s'approprier et accompagner ce programme auprès des salariés, des citoyens et du monde politique ?

Les coordinations régionales rassemblent leurs militants pour décliner le programme qui sera ensuite présenté aux adhérents et aux salariés. Nous avons déjà animé des rencontres à Lille, Flamanville, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Chambéry : cela crée de riches échanges et un contact précieux avec les forces militantes... Il y a des attentes sur les fiches (qui seront disponibles sur le site de la FD), compte tenu de la complexité des secteurs et des évolutions imposées par le marché. Il est devenu très difficile de comprendre les enjeux et problématiques de la production quand on est à Commerce et vice versa.

Ce projet vise au final à faire prendre conscience qu'un autre monde est possible. Qu'à un moment donné, si les citoyens se battent pour des projets plus sociaux, la CGT est capable de proposer une alternative basée sur les pré-occupations des métiers du secteur. Ce que nous souhaitons, c'est que les syndicats interpellent les élus de leur région, créent le débat sur l'intérêt par exemple à disposer d'une électricité à un prix accessible et équivalent pour tous, afin de réussir le transfert des usages carbonés vers ceux bas carbone. Au niveau national, le but est de toucher le monde politique par la rencontre de sénateurs et de députés.

Le CEF (Comité Exécutif Fédéral) est l'instance qui dirige et donne les orientations de la FD. Les membres sont vigilants sur le vocabulaire employé pour que la communication soit adaptée à tous.

Le PPE est une étape intermédiaire vers la nationalisation des secteurs gaz et électricité

Nous sommes d'autant plus motivés que le bilan de l'ouverture du marché est désastreux et que notre proposition est d'une logique sans faille. Et puis nous avons le retour d'expérience sur l'alternative CGT à l'ouverture à la concurrence des concessions hydrauliques : le débat dure depuis 2008 sans qu'aucun gouvernement ne se soit risqué dans un sens ou dans l'autre d'ailleurs. C'est parti

de la mobilisation des salariés et de nos militants qui ont su créer une prise de conscience chez les citoyens et les élus autour de la question de la gestion de l'eau. Sur la base de cet exemple, on s'est dit qu'il fallait que l'on crée la même dynamique autour de ce bien de première nécessité. On ne peut plus se contenter de politiques qui gèrent des subventions pour les entreprises privées sur le court terme, à coups de communication dès qu'un chèque est fait. Il est important que l'Etat se réengage en planifiant sur le long terme les moyens de production et les infrastructures. La crise sanitaire a démontré toute la nécessité de garder notre indépendance énergétique. Et la notion de service public, un peu abstraite pour les plus jeunes, a repris tout son sens, c'est d'ailleurs un point sur lequel insiste le PPE.

L'Etat doit planifier sur le long terme les moyens de production et les infrastructures

Avez-vous rencontré la direction d'EDF avec ce programme ?

Nous avons eu une première bilatérale juste avant le confinement. On leur a donné le livret citoyen avant de commencer à discuter pour leur montrer qu'on avait une autre idée de ce que devrait être le secteur de l'énergie. Il faut arrêter les raisonnements financiers, basés sur les logiques d'optimisation du marché, qui sont au détriment des salariés et de leurs outils. Je pense que ça les a surpris, car au-delà de dire NON, on oppose autre chose. En fait toute la différence vient du fait que l'entreprise se conforme aux cadres réglementaires ou institutionnels imposés par Bruxelles et Paris, alors que nous nous affranchissons de ces ornières : pour un monde plus social et plus juste.